

SAS 2BP
SAS au capital de 5.000€
Siège social : 35 rue Descartes – 75005 Paris
RCS Paris : 901 159 657

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DES ASSOCIES
DU 24/10/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 24 octobre à 11h.

MEDI DEVELOPPEMENT, SAS au capital de 38.000€, dont le siège social est situé 31 boulevard de la Tour Maubourg – 75007 Paris, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 483 279 741, représentée par son Président Monsieur Bertrand MARCOU

ET

UN JOUR A PEYRASSOL Belgique, SPRL de droit belge au capital de 2.018.600€, dont le siège social se situe 17, boulevard de la Cambre – 1000 Bruxelles, immatriculée au RCS de Bruxelles sous le numéro 0534.944.112, représentée par son Gérant Monsieur Philippe AUSTRUY

Associés de la SAS 2BP qui exploite un fonds de commerce de restaurant/bar à vins au 35 rue Descartes, ont pris les décisions ci-après relatives à l'ordre du jour suivant :

- Autorisation de cession du Fonds de Commerce
- Transfert du siège social de la Société
- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités

L'assemblée est présidée par Pierre Castillon, Président de la SAS (le « Président »), lequel constate que les Associés présents ou représentés possèdent ensemble la totalité des actions composant le capital social et des droits de vote.

Le Président déclare que, le quorum requis par la loi étant atteint, la collectivité des Associés peut en conséquence valablement délibérer.

Le P'tit Louis – 2BP – SAS au capital de 5.000 €
35 rue Descartes – 75005 Paris
RCS de Paris : 901 159 657

PREMIERE RESOLUTION

Les associés autorisent la cession du Fonds de commerce de restauration traditionnelle, bar à vins, petite restauration, vente à emporter, vente de vin négoce, évènementiel situé 35 rue Descartes, 75005 Paris, exploité sous l'enseigne « Le Petit Louis », moyennant un prix compris entre 150.000€ et 170.000€.

Pour ce faire la société devra mettre fin de façon anticipée à la location gérance en cours.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

En cas de la réalisation de la cession du fonds de commerce, les associés décident de transférer le siège social de la société au siège de son actionnaire principal, MEDI DEVELOPPEMENT, au 31 boulevard de la Tour Maubourg – 75007 Paris

En conséquence de l'adoption de la décision qui précède, la collectivité des Associés décide de modifier l'article 4 des statuts de la Société comme suit :

« Article 4 – Siège social

Le siège social est fixé au 31 boulevard de la Tour Maubourg – 75007 Paris »

Le reste de l'article demeure inchangé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

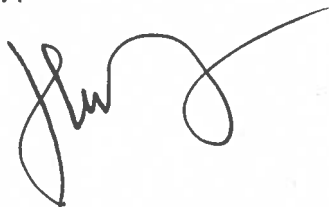
La collectivité des Associés confère tous pouvoirs à **Bertrand MARCOU**, président de la SAS MEDI DEVELOPPEMENT, actionnaire majoritaire de la société, pour mener à bien la cession de fonds de commerce et notamment négocier et signer la fin anticipée de la location gérance, la promesse et l'acte de vente du fonds de commerce et généralement faire le nécessaire.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

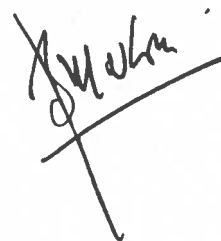
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les Associés présents.

UN JOUR A PEYRASSOL
Philippe AUSTRUY



MEDI DEVELOPPEMENT
Bertrand MARCOU



LE PRESIDENT
Pierre CASTILLON

